

Le 22 février 2016

Aux présidentes et présidents des conseils d'établissement
Aux directrices et directeurs d'établissement
Au président du comité de parents
À la présidence du Syndicat de l'enseignement de la Chaudière
À la présidence du Syndicat du personnel de soutien scolaire (SPSS)
À la présidence du Syndicat des professionnelles et professionnels de l'éducation de
Chaudière-Appalaches

Bonjour,

Il me fait plaisir de vous faire parvenir le rapport faisant état du nombre de représentants des groupes concernés aux conseils d'établissement des écoles primaires et secondaires, des centres d'éducation des adultes et des centres de formation professionnelle de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin, tel qu'établi en juin 2015.

Il est de la responsabilité de la commission scolaire de déterminer, après consultation de chaque groupe intéressé, le nombre de représentants des parents et des membres du personnel au conseil d'établissement.

Du fait du bon fonctionnement perçu dans la formation présente des conseils d'établissement, la commission scolaire n'entend pas refaire une consultation complète sur le sujet comme elle l'a faite lors de la constitution des conseils d'établissement. Elle entend plutôt conserver la représentation déterminée par le conseil des commissaires, telle qu'établie en juin 2015, à l'exception des cas suivants où elle initiera une consultation via les directions d'établissement :

- Les établissements qui auraient obtenu un service de garde dans la dernière année ou qui l'obtiendraient d'ici le 30 juin 2016.
- Les établissements qui auraient leur acte d'établissement substantiellement modifié (ex. : fusion d'actes d'établissement, modifications de l'ordre d'enseignement).
- Les établissements pour lesquels la commission scolaire serait interpellée par un de ses groupes pour demander de reconsidérer le nombre de représentants sur leur conseil d'établissement.

Dans un souci de transparence et de démocratie, la commission scolaire entend être à l'écoute des groupes de parents et de personnels, des conseils d'établissement dans la consultation à mener sur le présent sujet.

Je demande à chaque direction d'établissement de porter le contenu de cette lettre à la connaissance des membres de leur conseil d'établissement et de leur faire savoir que dans une recherche d'économie des forces vives de l'organisation, la commission scolaire n'entend faire des consultations que dans les cas mentionnés précédemment.

Les directions d'établissement sont priées de recueillir le désir de reconsidération des groupes de représentation et de le faire savoir au directeur du Secrétariat général pour le 31 mars 2016; dans ce cas, le directeur du Secrétariat général fera parvenir aux directions d'établissement concernées, les fiches devant servir à la consultation des groupes intéressés.

Voici le calendrier de consultation que je vous propose :

- | | |
|-----------------|--|
| 22 février 2016 | Information des conseils d'établissement et de leur direction ainsi que du comité de parents et des associations syndicales concernées, des modalités de consultation relative à la détermination de la représentation des groupes intéressés aux conseils d'établissement. |
| 22 mars 2016 | Information du conseil des commissaires de la présente démarche. |
| 31 mars 2016 | Fin des délais de consultation des conseils d'établissement, via la direction d'établissement, sur leur intérêt à reconsidérer le nombre de représentants d'un groupe intéressé au conseil d'établissement et signification au directeur du Secrétariat général, de cet intérêt, par la direction d'établissement. |
| 5 avril 2016 | Confirmation aux directions d'établissement et au comité de parents de la liste des établissements concernés par cette consultation. |
| 6 mai 2016 | Fin de la période de consultation des groupes intéressés, via la direction d'établissement, pour la détermination de leur représentation au conseil d'établissement. Remise, au directeur du Secrétariat général, des rapports de consultation. |
| 24 mai 2016 | Présentation au conseil des commissaires des résultats de la consultation et décision du conseil relative au nombre de représentants par groupe concerné au conseil d'établissement. |
| 8 juin 2016 | Présentation au comité de parents des résultats de la consultation. |

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations distinguées.

Mario Bolduc, directeur par intérim
Secrétariat général et services corporatifs

MB/sr



ORGANISATIONS POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE

DÉTERMINATION DU NOMBRE DE REPRÉSENTANTS DES GROUPES INTÉRESSÉS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT AU 1^{ER} JUILLET 2015

3.15

Page 1 de 5

Nombre de représentants

<u>Nom de l'établissement</u>	Parent	Enseignant	Employé de soutien	Professionnel non enseignant	Service de garde	Représentant des élèves	Représentant de la communauté	Total
<u>Secteur Bélanger</u>								
École du Sud-de-la-Beauce (Écoles Bellarmin, des Bois-Francs, Nazareth et primaire de Saint-Gédéon)	8	6	1		1		2	18
École Grande-Coudée Saint-Martin	6	4	1		1		2	14
École de la Haute-Beauce (Écoles Sainte-Martine, Roy et Saint-Louis)	6	4	1		1		2	14
École Sainte-Thérèse Saint-Honoré-de-Shenley	5	3	1		1		2	12
Polyvalente Bélanger Saint-Martin	6	4	1	1		2	2	16
<u>Secteur Benoît-Vachon</u>								
École Barabé-Drouin Saint-Isidore	5	3	1		1		2	12
École l'Accueil, Scott	5	3	1		1		2	12
École la Découverte Sainte-Hénédine	5	3	1		1		2	12
École L'Aquarelle de Saint-Bernard	6	4	1		1		2	14
École l'Arc-en-Ciel de Saint-Narcisse Saint-Narcisse-de-Beaurivage	5	3	1		1		2	12
École la Source Saint-Patrice-de-Beaurivage	5	4			1		2	12
École l'Astrale Saint-Sylvestre	5	3	1		1		2	12



ORGANISATIONS POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE

3.15

DÉTERMINATION DU NOMBRE DE REPRÉSENTANTS DES GROUPES INTÉRESSÉS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT AU 1^{ER} JUILLET 2015

Page 2 de 5

<u>Nom de l'établissement</u>	Parent	Enseignant	Employé de soutien	Professionnel non enseignant	Service de garde	Représentant des élèves	Représentant de la communauté	Total
École l'Étincelle de Sainte-Marguerite	5	4			1		2	12
École primaire l'Éveil Sainte-Marie	6	4	1		1		2	14
École Maribel Sainte-Marie	6	4	1		1		2	14
École Mgr-Feuiltault Sainte-Marie	6	5			1		2	14
École Notre-Dame de Saint-Elzéar	5	3	1		1		2	12
Polyvalente Benoît-Vachon Sainte-Marie	8	6	1	1		2	2	20
<u>Secteur des Abénaquis</u>								
École du Petit-Chercheur Sainte-Rose	5	3	1		1		2	12
École du Plateau (Écoles la Tourterelle et du Trait-d'Union)	7	5	1		1		2	16
École Jouvence Sainte-Aurélie	3	2	1				2	8
École des Sommets Saint-Zacharie	5	3	1		1		2	12
Polyvalente des Abénaquis Saint-Prosper	6	4	1	1		2	2	16
<u>Secteur des Appalaches</u>								
École de la Camaraderie (Écoles Rayons-de-Soleil, Saint-Magloire et Arc-en-Ciel de Saint-Camille)	5	2	2		1		2	12



ORGANISATIONS POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE

3.15

DÉTERMINATION DU NOMBRE DE REPRÉSENTANTS DES GROUPES INTÉRESSÉS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT AU 1^{ER} JUILLET 2015

Page 3 de 5

<u>Nom de l'établissement</u>	Parent	Enseignant	Employé de soutien	Professionnel non enseignant	Service de garde	Représentant des élèves	Représentant de la communauté	Total
École Notre-Dame de Lac-Etchemin	5	3	1		1		2	12
École Petite-Abeille Saint-Cyprien	2	1	1				2	6
École Fleurs-de-Soleil Sainte-Justine	5	3	1		1		2	12
École des Appalaches Sainte-Justine	5	3	1	1		2	2	14
<u>Secteur Saint-François</u>								
École De Léry-Monseigneur-De Laval Beauceville	7	4	1	1	1		2	16
École le Tremplin Saint-Victor	5	3	1		1		2	12
Polyvalente Saint-François Beauceville	6	4	1	1		2	2	16
<u>Secteur Sartigan</u>								
École Aquarelle de Saint-Georges Saint-Georges	5	2	1	1	1		2	12
École Curé-Beaudet Saint-Ephrem-de-Beauce	5	3	1		1		2	12
École Dionne Saint-Georges	6	3	1	1	1		2	14
École Harmonie Saint-Georges	5	3	1		1		2	12
École Kennebec Saint-Côme-Linière	6	3	1	1	1		2	14
École la Passerelle (Écoles Lacroix et Petits-Castors de Saint-Georges)	7	4	1	1	1		2	16



ORGANISATIONS POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE

3.15

DÉTERMINATION DU NOMBRE DE REPRÉSENTANTS DES GROUPES INTÉRESSÉS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT AU 1^{ER} JUILLET 2015

Page 4 de 5

<u>Nom de l'établissement</u>	Parent	Enseignant	Employé de soutien	Professionnel non enseignant	Service de garde	Représentant des élèves	Représentant de la communauté	Total
École l'Éco-Pin Notre-Dame-des-Pins	5	3	1		1		2	12
École Monseigneur-Fortier Saint-Georges	6	4	1		1		2	14
École Notre-Dame-du-Rosaire Saint-Benoît-Labre	5	3	1		1		2	12
École primaire les Sittelles Saint-Georges	7	4	1	1	1		2	16
École des Deux-Rives Saint-Georges	7	4	1	1	1		2	16
Polyvalente de Saint-Georges Saint-Georges	8	6	1	1		2	2	20
<u>Secteur Veilleux</u>								
École Arc-en-ciel de Saint-Odilon Saint-Odilon-de-Cranbourne	5	2	1	1	1		2	12
École D'Youville-Lambert Saint-Joseph-de-Beauce	7	4	1	1	1		2	16
École Louis-Albert-Vachon Saint-Frédéric	4	4					2	10
École l'Enfant-Jésus Vallée-Jonction	5	3	1		1		2	12
École l'Envolée Frampton	5	3	1		1		2	12
École Sainte-Famille Tring-Jonction	5	3	1		1		2	12
École Saints-Anges Saints-Anges	4	3	1				2	10
École secondaire Veilleux Saint-Joseph-de-Beauce	6	3	2	1		2	2	16



ORGANISATIONS POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE

3.15

DÉTERMINATION DU NOMBRE DE REPRÉSENTANTS DES GROUPES INTÉRESSÉS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT AU 1^{ER} JUILLET 2015

Page 5 de 5

CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES

<u>Nom de l'établissement</u>	Élève	Enseignant	Professionnel non enseignant	Employé de soutien	Groupe socio-économique ou socio-communautaire	Entreprise de la région	Total
Centre d'éducation des adultes de Saint-Prospér et de Sainte-Justine	2	2	1	1	2	2	10
Centre de formation des Bâtisseurs	2	2	1	1	2	2	10
Centre d'éducation des adultes Monseigneur-Beaudoin- Les Sources	2	2	1	1	2	2	10

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

<u>Nom de l'établissement</u>	Élève	Enseignant	Professionnel non enseignant	Employé de soutien	Groupe socio-économique ou socio-communautaire	Parent	Entreprise de la région	Total
Centre de formation professionnelle Pozer	5	4	1	1	2	2	2	17
Centre intégré de mécanique industrielle de la Chaudière	2	6	1	1	2	2	2	16
Centre de formation des Bâtisseurs	3	3	1	1	2	2	2	14